

FINANCES PUBLIQUES

Des mécanismes pour atténuer le blanchiment des capitaux

Le Congo a mis en place un comité de coordination des politiques nationales pour prévenir les opérations frauduleuses de blanchiment des capitaux, de financement du terrorisme et de prolifération des armes de destruction massive.

Les membres de cette structure sont réunis en conclave à Brazzaville sous la supervision du ministre de l'Economie et des Finances, Jean-Baptiste Ondaye, pour élaborer des mécanismes susceptibles de contrer ces fléaux. « La session inaugurale du comité de coordination nationale intervient au moment où notre pays s'est résolument engagé dans la lutte contre les activités », a déclaré le ministre.

Page 3

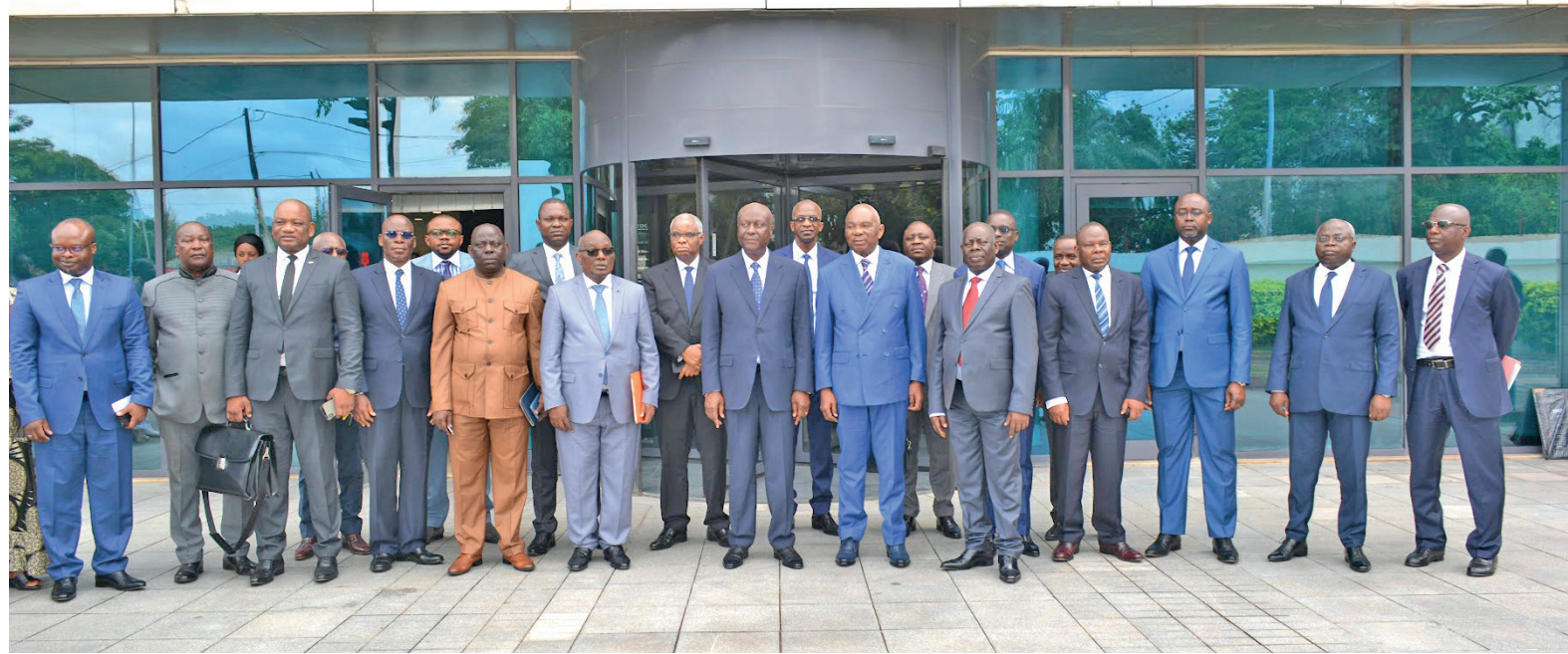


Photo de famille

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les enseignants vacataires indignés

Le collectif des enseignants vacataires de l'université Marien-Ngouabi s'indigne de la stagnation dans les négociations entreprises avec la Primature et le Parlement concernant leurs doléances parmi lesquelles le paiement des arriérés des heures de vacation des années académiques 2018 à 2021.

Il rappelle que la grève n'a jamais été suspendue et ne sera levée qu'au paiement des heures de vacation comptant pour l'année académique 2020-2021.

Page 7



Après les sit-in, la grève des vacataires se poursuit

INTERVIEW

Gueorguy Tchepik : « La Russie et le Congo se connaissent bien »



Gueorguy Tchepik

Dans une interview exclusive accordée au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, l'ambassadeur de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik, salue l'excellence des relations qui unissent les deux pays.

« Nous avons l'habitude de travailler ensemble. Nous partageons la même vision sur les sujets qui meublent le contexte international », indique le diplomate russe qui évoque également le conflit en Ukraine.

Page 9

NGANGA LINGOLO

Un restaurant dédié aux personnes démunies



Un restaurant des démunis à Nganga Lingolo

L'association « Unis pour la bonne cause » va implanter un restaurant dédié aux personnes démunies à Nganga Lingolo, un quartier situé à Madibou dans le huitième arrondissement de Brazzaville. Selon le président de ladite association, Destin Olivier Loubidika Meya, l'espace baptisé « restaurant d'amour » aura pour objectif de contribuer au bien-être de la population à travers une assistance alimentaire.

Page 13

ÉDITORIAL

Hors pétrole

Page 2

ÉDITORIAL

Hors pétrole

En dépit d'importantes ressources naturelles dont il dispose, le Congo enregistre toujours un faible taux d'investissement en termes de diversification économique avec un secteur hors pétrole qui ne représente qu'à peine un peu plus de 12% de son produit intérieur brut.

L'accélération des réformes entreprises par le gouvernement devrait contribuer à promouvoir le développement de l'initiative privée. Si elles se poursuivent à un bon rythme, ces réformes peuvent être un levier important pour la croissance hors pétrole et favoriser un effet d'entraînement sur le marché du travail et réduire le niveau de pauvreté.

L'accès aux financements étant difficile pour la plupart des entreprises privées, le cadre de dialogue public-privé réunissant les principales organisations patronales et les pouvoirs publics permettra d'améliorer l'environnement fiscal et de façon globale le climat des affaires.

Face à ce constat de faible niveau d'investissement, l'Etat se montre préoccupé mais optimiste. Cependant, pour apporter des réponses concrètes, des actions de suivi sont maintenant nécessaires. Elles permettront d'accélérer ce cadre de dialogue par des mécanismes d'appui financier et non financier ajustés au plus près au secteur hors pétrole.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Brazzaville et Pokola signent des accords au Maroc

En marge des réunions statutaires du Conseil panafricain des Cités et gouvernements locaux unis d'Afrique (CGLU Afrique), Dieudonné Bantsimba, maire de Brazzaville, et Hadjinsy Grégoire Kouffa, maire de Pokola, ont noué des partenariats.



Dieudonné Bantsimba et Hadjinsy Grégoire Kouffa, lors de la mission à Tanger, au Maroc, en novembre 2022./DR

Mettant à profit leur participation à la 28e session du Comité exécutif et à la 26e du Conseil panafricain qui se sont tenues respectivement les 1er et le 2 novembre à Tanger, au Maroc, Dieudonné Bantsimba et Hadjinsy Grégoire Kouffa ont noué des partenariats dans le cadre de la coopération décentralisée.

Le premier a permis au maire de Brazzaville, en sa qualité de président de l'Association des maires du Congo, de signer une convention de partenariat avec l'Association des maires du Maroc. Le deuxième, en tant que maire, a été conclu entre les villes de Brazzaville et Tanger. Le troisième, signé par Hadjinsy Grégoire Kouffa, président du Conseil, maire de Pokola, au Congo, et Lahcen Amrouch, président de la

commune d'Argana, Maroc, lie les deux villes par un « Mémoire d'entente de coopération et de partenariat ». Ce document sera discuté et approuvé par les Conseils des deux villes respectives. Il a pour objectif d'œuvrer conjointement au renforcement du niveau infranational de l'action responsable pour un développement durable, résilient et inclusif des territoires, de la population et des acteurs concernés, ceci à la fois à l'échelle domestique et panafricaine de l'action.

Il vise également à promouvoir les échanges partenariaux entre les deux communes et leurs membres, de manière collégiale ou bilatérale, sur des volets thématiques et / ou institutionnels.

Marie Alfred Ngoma

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ogagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubmelé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

FINANCES PUBLIQUES

Des mécanismes pour atténuer le blanchiment des capitaux

Dans le souci de prévenir et de riposter contre les phénomènes de blanchiment des capitaux, du financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive, la République du Congo a mis en place un comité de coordination des politiques nationales.



Le ministre Jean-Baptiste Ondaye ouvrant les travaux du

Le ministre des Finances et de l'Economie, Jean-Baptiste Ondaye, a ouvert le 3 novembre à Brazzaville la session inaugurale du Comité de coordination des politiques nationales qui aura pour mission d'élaborer et de coordonner les politiques et les activités visant à lutter contre les phénomènes décriés.

« La session inaugurale du

Comité de coordination nationale intervient au moment où notre pays s'est résolument engagé dans la lutte contre les antiva-leurs », a déclaré le ministre des Finances, ouvrant la session inaugurale organisée par l'Agence nationale d'investigation financière (Anif).

« La bataille nationale et internationale contre l'argent

sale et le renforcement de l'intégrité financière répond à une triple nécessité d'ordre moral, économique et celle de la sauvegarde de la paix et la stabilité de nos Etats », a-t-il indiqué, avant de féliciter la veille qu'exerce, de manière permanente, le groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale au niveau de la sous-région.

L'Anif a pour mission de réaliser la réception, l'analyse, le traitement de l'information financière en vue de sa transmission à l'autorité judiciaire pour d'éventuelles poursuites. La structure dispose d'une indépendance dans ses prises de décision sur toutes les affaires relevant de sa compétence.

Lopelle Mboussa Gassia

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

Les États-Unis réaffirment leur appui au Congo

En séjour de travail au Congo, le secrétaire d'Etat adjoint à la sécurité diplomatique des Etats-Unis d'Amérique, Gentry Smith, a eu le 2 novembre des entretiens avec le ministre de l'Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou.



La séance de travail entre Gentry Smith et le ministre Raymond Zéphirin Mboulou

Le diplomate américain a assuré son interlocuteur de la volonté de son pays de maintenir la permanence des échanges entre les deux Etats dans le domaine de la sécurité.

Interrogé par la presse à l'issue de l'audience, Gentry Smith a indiqué qu'ils ont passé en revue plusieurs sujets qui s'inscrivent dans le cadre de la redynamisation de la sécurité diplomatique entre les États-Unis et le Congo. « Nous avons abordé plusieurs problèmes, notamment la sécurité au niveau de notre ambassade à Brazzaville. Nous restons très ouverts sur ce point et souhaitons que les autorités de nos deux Etats restent permanemment en contact pour maintenir cette collaboration », a-t-il affirmé.

Notons que Gentry Smith supervise les forces de l'ordre du département d'Etat et du bureau de la sécurité diplomatique. Il est chargé d'assurer un environnement sûr et sécurisé pour impulser la politique étrangère des Etats-Unis d'Amérique dans le monde dans le domaine de la sécurité. Il s'est dit marqué par l'accueil qui lui a été réservé et par le niveau de relation de coopération entre son pays et le Congo.

Roger Ngombé

FORÊTS

Impliquer davantage les jeunes congolais dans la gestion durable

Des échanges sur les enjeux climatiques et la problématique de gestion durable des écosystèmes forestiers ont réuni, le 3 novembre à Brazzaville, des jeunes élèves et étudiants. La rencontre dédiée à la forêt, le Forestival, vise à sensibiliser cette couche juvénile et l'impliquer dans la recherche de solutions durables.

Le Forestival se veut un cadre de dialogue de toutes les parties prenantes à la gestion forestière, à savoir les communautés locales et autochtones, les organisations de la société civile, les sociétés forestières, les pouvoirs publics et les universitaires. Initié par l'association France volontaires, en partenariat avec la délégation de l'Union européenne au Congo, le Forestival s'est déroulé autour des tables rondes, d'un

qui a vu la participation des autorités publiques, la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, et sa collègue de l'Enseignement supérieur, Delphine Edith Emmanuel; de l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) au Congo, Giacomo Durazzo; et celui de France, François Barateau.

Le message du gouvernement au cours de ce dialogue avec les jeunes a été celui de les inviter à planter les arbres,

Le message que nous voulons faire passer; c'est que la protection de l'environnement nous concerne tous, chacun de nous a sa partition à jouer. Nous avons été très surpris de voir les jeunes soulever des questions pertinentes liées aux enjeux climatiques. C'est ainsi que nous avons décidé de les intégrer dans la gestion durable », a laissé entendre Rosalie Matondo.

Le Congo peut compter sur le soutien de ses partenaires de l'UE pour l'aider à assurer la conservation et la gestion des ressources forestières. La coopération va se poursuivre, a fait savoir Giacomo Durazzo, avec la signature par le chef de l'Etat congolais et la présidente de la Commission de l'UE d'un document de partenariat sur les forêts au Congo, en marge de la Cop27 en Égypte. Des projets et programmes vont être lancés en matière de gestion durable des forêts, de conservation des parcs nationaux, d'écotourisme...

« Entre les enjeux politiques, opportunités économiques et défis environnementaux, la réponse n'est pas simple. Mais le Congo dispose de tous les instruments juridiques pour savoir ce qu'il faut faire pour assurer l'équilibre. C'est une question de capacités et des moyens », a conseillé l'ambassadeur de l'UE.

Fiacre Kombo



Les officiels visitant des stands Adiac

concours photo, d'un salon de présentation des projets relatifs à la forêt, des ateliers, des projections-débats, d'un concert et d'un conte.

« Gestion durable des forêts : entre enjeux politiques, opportunités économiques et défis environnementaux » est le thème central de l'événement

notamment en marge de la Journée nationale de l'arbre célébrée le 6 novembre de chaque année. Ce geste contribue à la lutte contre la déforestation et le réchauffement climatique.

« Je suis heureuse de voir comment nos jeunes sont intéressés à la problématique de gestion durable des éco-

ARTISANAT

La Maison des artisans congolais désormais opérationnelle

« La vision, c'est de mettre en lumière les artisans congolais. Les artisans ont un savoir, ils fabriquent mais n'ont pas d'endroit pour vendre et avoir une visibilité », a fait savoir la promotrice de la Maison des artisans congolais, Brigitte Bileckot.



La Maison des artisans a ouvert ses portes à Brazzaville/Adiac

Inaugurée par la directrice générale de l'artisanat, Mireille Elion Opa, la structure a ouvert ses portes, il y a quelques jours à Brazzaville. Le lancement de SEs activités a été ponctué par une exposition-vente.

Selon Brigitte Bileckot, pour éviter que les artisans soient éparpillés, cette maison qui leur est dédiée permettra de faire en sorte que le public ne parcourt pas la ville pour acheter tel ou tel produit artisanal. En effet, la maison qui vient d'ouvrir ses portes regorge en son sein une pluralité des produits artisanaux : tableaux, produits agro-alimentaires et bien d'autres... Plusieurs artisans ont souhaité que chaque arrondissement ou département abrite ce genre de maison pour leur permettre de vendre leurs produits dans de meilleures conditions.

Rominique Makaya



NSIA ETUDES ET NSIA RETRAITE, DES PRODUITS D'ASSURANCE DE QUALITÉ AU PROFIT DES POPULATIONS CONGOLAISES

Depuis 2005, NSIA Vie Assurances au Congo, assureur de référence agréé par le Ministère des Finances sous le numéro 6485/MEFB/CAB, a lancé sur le marché Congolais des produits d'assurance spécialement étudiés pour pallier les aléas de la vie.

NSIA ETUDES et **NSIA RETRAITE** font partie de cette catégorie de produits et sont disponibles à tous, dans ses différents bureaux directs et chez les agents partenaires*.

Avec **NSIA ETUDES**, la préparation de l'avenir de vos enfants en toute sérénité devient plus aisée et certaine. Ce contrat vous permet de constituer une épargne qui servira au règlement des frais de scolarité de vos enfants le moment venu. Grâce à son expertise, NSIA Vie ASSURANCES vous garantit un fonds pour financer les études supérieures de vos enfants dès la souscription. Ainsi, en cas de départ soudain ou d'invalidité totale ou permanente, ce fonds sera transmis en toute sécurité au bénéficiaire nommément désigné dans votre contrat.

Parallèlement **NSIA RETRAITE** est un dispositif d'épargne à long terme qui vous permet de constituer une épargne complémentaire au moment de votre départ à la retraite. Cette épargne retraite vous sera reversée sous la forme d'une rente périodique ou d'un capital. Choisir **NSIA RETRAITE**, c'est profiter d'une épargne rémunérée à 3,5% par an. Avec NSIA RETRAITE, vous choisissez librement qui pourra être bénéficiaire de votre

contrat, en cas de départ soudain. Il est à noter qu'avec **NSIA RETRAITE**, votre épargne ne tombera pas dans la succession familiale, elle sera reversée exclusivement au(x) bénéficiaire(s) désigné(s) dans le contrat. Avec l'option décès de **NSIA RETRAITE**, vous bénéficiez en plus d'un capital décès qui équivaut à 10 fois le cumul de vos cotisations annuelles. NSIA RETRAITE vous garantit enfin un capital non imposable, des gains qui peuvent être déduits de votre IRPP conformément à la loi des finances de 2015.

Tout autre type de contrat Epargne Retraite/Etudes ne bénéficie pas de tels avantages si ce n'est que ceux souscrits chez un assureur Vie.

NSIA ETUDES et **NSIA RETRAITE** vous assurent un avenir plein de sérénité.

Alors faites le bon choix, celui de l'assureur de métier qui vous accompagne à tout moment !

NSIA, le vrai visage de l'assurance.

(*) Tous les contrats d'assurance Vie souscrits chez nos partenaires bancaires (LCBbank, Crédit du Congo, BCI, Société Générale du Congo, BGFIBank et tous ceux à venir) bénéficient des mêmes avantages que ceux souscrits dans nos agences et bureaux directs.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée
du Bassin du Congo

galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

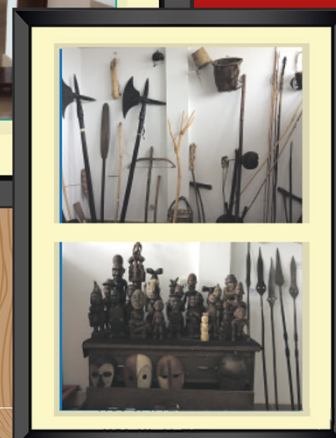
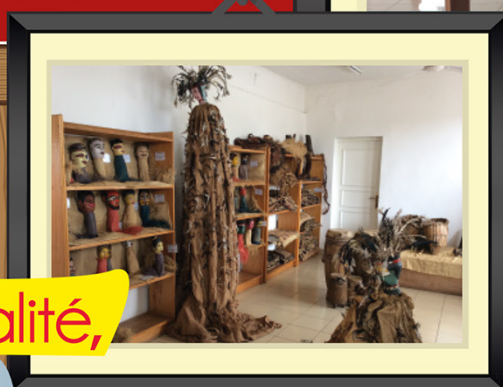
Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité**,
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

ACTION DE L'ÉTAT EN MER

Éric Dibas-Franck nommé secrétaire permanent du comité interministériel

Docteur en droit et spécialiste du droit maritime, le colonel Éric Dibas-Franck vient d'être nommé par décret au poste de secrétaire permanent du Comité interministériel sur l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales.

Éric Dibas-Franck jouit d'une longue et riche expérience dans le domaine du droit, des transports, des affaires maritimes et de la marine marchande. Il a été administrateur de la Société congolaise de manutention de bois, du Conseil congolais des chargeurs et de la Société congolaise des transports maritimes. Il a participé en 2009 aux travaux de révision du Code de la marine marchande de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac), en tant que président des experts de la République du Congo. Il a enseigné à la faculté de droit de l'université Marien-Ngouabi et présidé le jury des thèses de doctorat en droit soutenues

à l'université de Paris I Panthéon-Sorbonne, en France. Ancien enfant de troupe, le colonel Éric Dibas-Franck est commandeur dans l'ordre du mérite congolais. Il a fondé la «Revue congolaise des transports et des affaires maritimes» et la «Revue africaine des affaires maritimes et des transports».

Le nouveau secrétaire permanent du comité interministériel sur l'Action de l'Etat en mer a pris part, plusieurs fois, aux assemblées de l'Organisation maritime internationale, du Comité maritime international et de l'Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du centre. Président de l'Association congolaise du droit maritime, il a publié plu-

sieurs articles scientifiques et ouvrages.

On peut citer, à titre d'illustration, "Le code communautaire Cémac de la marine marchande de 2012" et "Le droit maritime dans la zone Cémac" (L'Harmattan 2018) ; "Le renouvellement du bail à usage professionnel des pays de la zone Ohada" (L'Harmattan 2014).

Au nombre des actions qui l'attendent figurent la mise en œuvre de la stratégie de sûreté et sécurité maritime, et de la stratégie nationale de l'action de l'Etat en mer et dans les eaux continentales en République du Congo.

Le Congo a signé la convention des Nations unies sur le droit de la mer et plusieurs



autres instruments pertinents internationaux. Il est appelé à relever les défis auxquels est confronté le secteur maritime, à savoir les vols à main armée, la pêche illicite, la pollution, la piraterie, les trafics de drogue et des êtres humains, l'immigration clandestine et bien

d'autres.

Le colonel Éric Dibas-Franck est un passionné de la lecture et de la marche. Il succède à l'ancien ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavoungou, féru du droit et des affaires maritimes, décédé le 14 mars 2022 à Paris, en France.

Christian Brice Elion

MINISTÈRE DU PLAN, DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INTEGRATION REGIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET DE RENFORCEMENT DES
CAPACITES EN STATISTIQUES

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°004/PSTAT /22 POUR LE RECRUTEMENT D'UN ARCHITECTE

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement additionnel de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) pour la poursuite de la mise en œuvre des activités du « Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : « recrutement d'un Architecte ».

2. Objectifs de l'intervention et missions du consultant

Sous la supervision du Coordonnateur du PSTAT, le consultant est sensé fournir des services professionnels sur tout le processus de travail du début de l'exécution à la phase de post-construction.

Le consultant représentera le Maître d'ouvrage dans toutes les descentes et les réunions de chantier. Il devra assurer la supervision efficace desdits travaux et garantir leur bonne fin avec l'appui de la firme recrutée et commise à la mission de surveillance et contrôle des travaux.

Plus spécifiquement, le consultant veillera à la bonne exécution des différents lots retenus dans le contrat de l'entreprise et dans le bordereau quantitatif et estimatif des travaux.

Cette liste non exhaustive des lots à exécuter (cf. termes de référence) par l'entre-

prise devra faire l'objet d'un suivi en termes de qualité d'exécution conformément au devis et au plan d'exécution approuvé par le bureau d'étude.

3. L'Unité de coordination du Projet de Renforcement des Capacités en Statistiques (PSTAT) invite les personnes intéressées à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Elles doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations susmentionnées. Le dossier de candidature comprend : (i) une lettre de motivation ne dépassant pas deux pages ; (ii) un curriculum vitae à jour et signé ; (iii) les copies des différents diplômes et autres attestations des formations/stages ; (iv) les copies des prestations similaires et les attestations des services rendus.

4. Profil du candidat

Le profil recherché pour ledit candidat est le suivant :

- Être un Architecte senior (niveau minimum Bac+5) ;
- Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience en études/conception de projets de construction de bâtiments ;
- Avoir un minimum de cinq (5) années d'expérience dans la gestion et/ou la supervision de projets de construction, incluant au moins trois (3) années d'expérience de

gestion / supervision de projets de réhabilitation de bâtiments ;

- Avoir expérience de documentation d'administration des contrats, opérations et documentation des coûts pour faciliter des rapports périodiques pour le client.

- Être capable de produire des plans à partir de logiciels tels qu'AUTO CAD ;

- Avoir de bonnes connaissances de MS Word, Ms Excel, et Ms Powerpoint

- Avoir au moins une (01) expérience de construction de bâtiments à usage de bureaux ;

- Avoir une bonne maîtrise de la langue française ; une connaissance de la langue anglaise serait un atout.

5. La sélection du candidat se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissements (FPI) de la Banque Mondiale (version de Juillet 2016, révisée en Novembre 2017 et Août 2018).

Elle se déroulera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ; (ii) une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de la mission à l'adresse ci-dessous ou par courriel : pstatcongo@gmail.com, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures (heures locales) du lundi au vendredi.

7. Les manifestations d'intérêts doivent être écrites en langue française et être déposées à l'adresse ci-dessous ou par courriel au plus tard le jeudi 17 novembre 2022 (à minuit heure locale) et porter clairement la mention du poste sollicité.

8. L'adresse à laquelle, il est fait référence ci-dessus est :

PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES EN STATISTIQUES_ UNITE DE COORDINATION DU PROJET, À BRAZZAVILLE, DERRIÈRE L'AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE AU CONGO, BLOC 1, PARCELLE 70/59 BIS, ARRONDISSEMENT 2 BACONGO

Tél : +242 22 613 31 08 ; E-Mail : pstatcongo@gmail.com

Fait à Brazzaville le 04 November 2022

Patrick Valéry ALAKOUA
Coordonnateur du PSTAT

GENRE

Les femmes s'imprègnent des techniques de valorisation de l'eau

Le Partenariat national de l'eau (PNE) du Congo en collaboration avec Global Water Partnership-Afrique centrale (Gwp-Caf) a organisé, du 3 au 4 novembre à Brazzaville, un atelier de renforcement des capacités des acteurs institutionnels pour améliorer la gouvernance et inciter les investisseurs privés au développement des secteurs eau et agriculture.

L'initiative vise aussi à optimiser les performances techniques, la qualité du service, le rétablissement de l'équilibre financier pour rentabiliser les investissements. L'atelier contribuera à renforcer la coopération intersectorielle ainsi que la place de la femme dans les secteurs de l'eau, de l'agriculture, et du climat.

Au cours de cet atelier, les acteurs des secteurs eau et agriculture vont s'informer sur la valorisation des bonnes pratiques sensibles au genre afin de jouer leur part à la résilience climatique et au développement économique.

De même, les participants au séminaire apprendront les stratégies d'associer les collectivités locales à la gestion des services afin de promouvoir l'accès à l'eau pour tous. Le directeur général de l'intégration de la femme et au développement s'est réjoui de la rencontre qui, selon lui, contribue à relever les capacités managériales de la femme, à réduire les inégalités des sexes et à autonomiser les femmes.

« En République du Congo, les femmes représentent 52% de la population. La population



Vue des participants à l'atelier/Adiac

active agricole est estimée à 300 mille personnes dont 70% soit 210 mille sont des femmes. (...) La gestion de l'eau permet d'améliorer la gestion durable à des fins agricoles. L'initiative permet d'intégrer et de valoriser le genre dans les plans et stratégies sectorielles de l'eau,

de l'agriculture et du climat », a indiqué Alain Hypolithe Issié, directeur général de l'intégration de la femme et au développement.

En 2019, le Congo a élaboré une feuille de route basée sur la gestion intégrée des ressources en eau (Gire) en Afrique centrale.

Cette feuille de route a pour objectif : la promotion et la mise en valeur des ressources en eau, renforcer le cadre juridique et institutionnel ainsi que les plans nationaux pour prévenir la pollution.

A partir de 2020, l'organisation Global Water Partnership-Afrique

central (Gwp-Caf) implémente le programme d'appui water, climate, développement and gender program (AIP-WACDEP-G) qui se propose de réaliser l'égalité des sexes dans la planification et le développement des investissements résilients au climat dans les secteurs de l'eau.

Au Congo, le gouvernement a inscrit les questions d'eau et d'agriculture au centre de la problématique de changement climatique, dans la contribution déterminée au niveau national révisée en 2021. Il a fait du secteur de l'agriculture un des axes prioritaires dans son Plan national de développement 2022-2026.

« Global Water Partnership (GWP)-Congo a sollicité l'appui du Gwp-Caf pour mener une étude de cas au Congo et renforcer les capacités en genre des acteurs institutionnels afin de valoriser les bonnes pratiques sensibles au genre dans les secteurs eau et agriculture pour la résilience climatique et le développement économique », a indiqué Diddas Amboulou, président du PNE-Congo.

Fortuné Ibara

RÉGION DES GRANDS LACS

Les jeunes s'impliquent dans des initiatives de paix

L'atelier régional de renforcement des capacités des réseaux des jeunes sur la paix et la sécurité, restitué le 2 novembre à Brazzaville, recommande la création d'un secrétariat de la résolution 22/50 au niveau du ministère en charge de la Jeunesse et de mettre en place un plan national jeunesse en la matière.

A Nairobi, treize organisations de la société civile africaine mobilisent les jeunes artisans de la paix dans la région des Grands Lacs à explorer leur potentiel et évaluer les goulots d'étranglement auxquels sont confrontés les

En effet, la résolution 22/50 représente une reconnaissance sans précédent de l'urgence de mobiliser les jeunes artisans pour la promotion de la paix et la lutte contre l'extrémisme. Elle définit également les jeunes et les

Au Congo comme ailleurs dans le monde, de nombreux jeunes vivent dans des milieux fragiles et touchés par un conflit, peu importe sa nature. Ainsi donc, la résolution 22/50 des Nations unies s'inscrit contre la mon-

vention des conflits dirigées par des jeunes, afin de bâtir des communautés pacifiques et de soutenir la démocratie, dont la gouvernance fait partie.

Du 17 au 20 octobre, les réseaux de jeunes de la sous-région des Grands Lacs sur la paix et la sécurité ont suggéré aux Etats de rendre effectif le forum des jeunes de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (Cirgl) au niveau des pays et de mettre en œuvre un panel consultatif des jeunes.

Ces retrouvailles ont été organisées conjointement par le bureau de l'envoyé spécial des Nations unies dans la région des Grands Lacs, le bureau régional du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) de l'Afrique de l'Est et du centre en collaboration avec le secrétariat exécutif de la Cirgl et le programme jeunes pour la paix de

l'Union africaine (Youth4Peace).

Les jeunes des pays de la région des Grands Lacs ont recommandé de faire la cartographie des organisations de la société civile jeunes œuvrant dans le domaine de la paix et sécurité, de renforcer le partenariat avec les gouvernements sur les questions de paix et sécurité, de renforcer les capacités des réseaux des jeunes et de pérenniser les actions de paix et de sécurité dans leur pays et documenter leurs activités.

Signalons que la délégation du Congo a été conduite à Nairobi par le Dr Achille Landzi, chargé des questions des jeunes au sein du Fnuap, de Mycoeur Bakissi Mfouti, membre de l'Association congolaise pour le bien-être familial, et de Splendide Lendongo, présidente de l'organisation non gouvernementale Elite Women'S Club.

F.I.



Travaux en atelier/Adiac

initiatives de consolidation de la paix, menées par les réseaux des jeunes en analysant l'écosystème, les barrières structurelles, les mécanismes et capacités locaux.

organisations dirigées par eux comme des partenaires importants dans les efforts mondiaux visant à lutter contre l'extrémisme violent et promouvoir une paix durable.

tée de la radicalisation et de l'extrémisme violent, surtout chez les jeunes femmes et les hommes. Elle donne un coup de pouce aux initiatives de consolidation de la paix et de pré-

CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Ombola Theophile Andril. Je désire être appelée désormais Omfouono Patrick Junior. Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer dans un délai de trois mois.

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

La grève des vacataires ni levée ni suspendue

Le Collectif des enseignants vacataires de l'université Marien-Ngouabi estime que les négociations avec la Primature et le Parlement ne leur ont pas permis d'avoir gain de cause. La grève se poursuit donc jusqu'au paiement des heures de vacation 2020-2021.

« Tout compte fait, cet échange n'a donné aucune garantie, sauf nous exhorter à poursuivre le dialogue et à observer les termes de l'accord du contrat du 17 octobre 2022. Au regard de tout cela, le bureau du Collectif réitère que la grève n'a jamais été suspendue, ni levée jusqu'à ce qu'on paie les heures de vacation de l'année académique 2020-2021 », souligne le relevé des conclusions des rencontres entre les enseignants vacataires, la Primature, le Parlement et le ministère en charge de l'Enseignement supérieur, du 2 novembre. Dans la matinée du 17 octobre, en effet, les enseignants vacataires de l'Université Marien-Ngouabi lançaient une série de sit-in à la présidence de l'alma



Après les sit-in, la grève des vacataires se poursuit/Adiac

mater. Une manière pour eux de réclamer le paiement des arriérés des heures de vacation des années académiques 2018-2019

; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022. Leur ras-le-bol concernait aussi le recrutement qui, selon eux, ne se fait pas de manière juste.

Certains ont déjà totalisé quinze ans de vacation sans être recrutés comme enseignants permanents. Le même jour, le Collectif

des vacataires était reçu à la Primature pour des négociations. Le paiement des heures de vacation dues au titre des années académiques 2018-2019, 2019-2020 et 2020-2021 devrait faire l'objet d'un protocole d'accord, selon les conclusions de cette rencontre. Il était, par ailleurs, prévu que les négociations se poursuivent pour le paiement des heures de vacation de l'année académique 2020-2021. Ce qui équivaut à une année sur les quatre ans d'arriérés.

Aujourd'hui, le Collectif des enseignants vacataires maintient la grève jusqu'à ce que la totalité des arriérés 2020-2021 soit payée, en attendant les réponses à d'autres revendications.

Rominique Makaya

ENFANCE

Les professionnels de l'information appelés à défendre les droits des enfants

Un atelier de sensibilisation à la protection des enfants et jeunes en situation de rue a été organisé, le 2 novembre au siège du Samusocial Pointe-Noire, à l'intention des professionnels de l'information et de la communication.

Animé par Jessica Mamoni Goma, procureur de la République près le tribunal pour enfants, avec à ses côtés Arle Ntonta, directeur des opérations au Samusocial, et Herrera Bissikoumounou, psychologue, l'atelier initié par le Samusocial Pointe-Noire et le Groupe 5 du Cadre de concertation des acteurs sur la prise en charge des enfants et jeunes en situation de rup-

ture a eu pour objectif de renforcer le dispositif de protection de l'enfant en danger à Pointe-Noire, au travers d'un véritable dialogue autour des valeurs et notions y afférentes avec les médias. Ce, dans le cadre de la célébration du 33e anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant, prévue le 18 novembre. En ouvrant l'activité, Benoit

Box, directeur du Samusocial Pointe-Noire, a présenté les missions de sa structure dont le but est de lutter contre l'exclusion sociale des enfants et jeunes vivant dans la rue.

Au cours de l'atelier, les interventions des orateurs ont été axées sur les textes réglementaires relatifs à la protection de l'enfant, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant, la loi n° 4

-2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant de République du Congo, et bien d'autres textes internationaux ratifiés par le pays. Pour les orateurs, tout enfant âgé d'au moins 18 ans a des droits reconnus par les textes réglementaires. Ces droits sont, entre autres, ceux à l'éducation, à l'identité, à la santé... Tout enfant quel qu'il soit doit jouir des mêmes droits. La non observation de ceux-ci expose les enfants à certaines situations. Les violences de toutes sortes exercées sur eux sont également à l'origine de certains phénomènes aujourd'hui décriés comme celui des enfants en situation de rue.

Ainsi, au niveau du foyer, de la famille ou en communauté, chaque personne doit agir en vue de mettre fin à cette gangrène qui devient de nos jours un véritable serpent de mer, ont reconnu les orateurs. Le cadre légal et juridique, à l'instar du Code

de procédure pénale, punit toute forme de violation des droits de l'enfant, a dit le procureur près le tribunal pour enfants. « Est puni d'une amende de 60 000 à 420 000 FCFA, le père ou la mère, le tuteur qui se soustrait à tout ou partie de ses obligations morales ou matérielles à l'égard de l'enfant. En cas de récidive, la peine sera de six mois à deux ans d'emprisonnement, stipule l'article 110 de la loi n° 4 -2010 du 14 juin 2010 portant protection de l'enfant en République du Congo », a-t-elle averti.

Signalons que la célébration de la Convention internationale des droits de l'enfant fait partie des projets mis en œuvre par le Samusocial Pointe-Noire et ses partenaires avec des financements de l'Union européenne, de la Fondation UEFA pour l'enfance, et l'ambassade de France à travers le Piscca.

Hervé Brice Mampouya



La photo de famille après l'atelier/Adiac

ETHIOPIE

Gouvernement et rebelles du Tigré signent un accord de paix

Le gouvernement fédéral éthiopien et les autorités rebelles du Tigré ont conclu, le 2 novembre à Pretoria, en Afrique du Sud, un accord de cessation des hostilités qui les oppose depuis deux ans dans le nord de l'Éthiopie.

« Les deux parties au conflit éthiopien se sont formellement mises d'accord sur une cessation des hostilités, ainsi que sur un désarmement méthodique, ordonné, en douceur et coordonné », a annoncé le haut représentant de l'Union africaine (UA) pour la Corne de l'Afrique, l'ex-président nigérian, Olusegun Obasanjo.

Les chefs des deux délégations se sont serrés la main après avoir signé cet accord qui prévoit aussi, selon Olusegun Obasanjo, « un rétablissement de l'ordre public, des services (au Tigré), un accès sans entrave des fournitures humanitaires, la protection des civils, entre autres ». « Ce moment n'est pas la fin du processus de paix, mais son début. La mise en œuvre de l'accord de paix signé aujourd'hui est essentielle », a-t-il averti. Les détails des dispositions de l'accord et de sa mise en œuvre n'ont pas été dévoilés dans l'immédiat.

Les médiateurs n'ont ainsi pas indiqué ce que prévoit le document concernant les autres acteurs du conflit, particulièrement l'armée de l'Erythrée voisine: ennemie jurée des dirigeants tigréens, elle épaula l'armée fédérale éthiopienne

au Tigré qui lui est frontalier. Asmara n'a pas réagi dans l'immédiat. L'armée éthiopienne reçoit aussi le soutien de troupes régulières et milices des régions de l'Amhara et de l'Afar voisines du Tigré. Les deux parties signataires « ne sont pas les deux seuls groupes ayant un rôle à jouer pour la paix en Éthiopie », a relevé l'ancienne vice-présidente sud-africaine, Phumzile Mlambo-Ngcu-

« la volonté des deux parties de laisser le passé derrière elles »

ka, membre de la troïka, demandant aux signataires de « partager cet accord » afin que « de nombreux autres y adhèrent ». Le chef de la délégation du gouvernement éthiopien, Redwan Hussein, conseiller à la Sécurité nationale du Premier ministre, Abiy Ahmed, a salué « l'engagement constructif » des belligérants « pour mettre fin à cet épisode tragique ».

Cet accord montre « la volonté des

deux parties de laisser le passé derrière elles », a abondé Getachew Reda, qui dirige la délégation des autorités rebelles du Tigré, disant espérer que « les deux parties respectent leurs engagements ».

Troisième membre de la troïka, l'ex-président kényan, Uhuru Kenyatta, a averti: « Le diable se nichera dans les détails, mais nous pensons que les parties tiendront parole », assurant : « Beaucoup reste à faire. La confiance doit se construire. Nous y aiderons ».

Dans la soirée, le Premier ministre éthiopien, Abiy Ahmed, a fait part de son engagement « fort » à mettre en œuvre l'accord, dans un message de remerciements aux médiateurs de l'UA.

Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a salué « une première étape vraiment bienvenue ». Cela « représente une importante étape pour la paix », a souligné le porte-parole du département d'Etat américain, Ned Price. Les délégations du gouvernement fédéral éthiopien et des autorités rebelles du Tigré discutaient, depuis le 25 octobre à Pretoria, sous l'égide de l'UA.

Yvette Reine Nzaba

SOMALIE

L'ONU condamne l'attentat terroriste à Mogadiscio

Le Conseil de sécurité des Nations unies a condamné mardi, « dans les termes les plus fermes », le récent attentat terroriste dans la capitale somalienne, Mogadiscio.

Dans un communiqué de presse, les membres du Conseil de sécurité ont réaffirmé que le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations constituait l'une des menaces les plus graves à la paix et à la sécurité internationales, réitérant également que tout acte de terrorisme était criminel et injustifiable, quelle que soit sa motivation, et quels que soient l'endroit, le moment et celui qui l'a commis.

Les membres du Conseil ont, par ailleurs, souligné la nécessité de tenir pour responsables les auteurs, organisateurs, financiers et commanditaires de ces actes terroristes répréhensibles et de les traduire en justice. Ils ont également exprimé leur profonde sympathie et leurs condoléances aux familles des victimes, au peuple somalien, et souhaité un prompt rétablissement aux blessés.

Dimanche, le président somalien Hassan Sheikh Mohamoud avait annoncé que deux explosions de voitures piégées visant samedi le bâtiment du ministère somalien de l'Éducation avaient fait au moins cent morts et plus de trois cents blessés.

Xinhua

NÉCROLOGIE



Les membres de la diaspora en France ont la profonde douleur d'informer les parents, amis du « Parlement le Flunch Châtelet », ceux de « La République du Congo » et connaissances, du décès de leur compatriote, le sociologue émérite Théodore Moussiessi dit Théo, 63 ans, survenu en milieu d'après-midi du 31 octobre 2022, à la clinique Ambroise Paré, Neuilly-sur-Seine, France, à la suite d'une longue maladie.

La dépouille du défunt a été transférée au funérarium des Batignolles, Paris 17e, à proximité du Tribunal de Paris / Station de métro : Porte de Clichy

La levée du corps est prévue pour le 8 novembre ; La date de l'inhumation au Congo sera programmée en tenant compte des formalités administratives.

Contact : Ma Mbemba / Téléphone : + 336 52 10 62 08

Jean Gokaba, les enfants Nianga et la grande famille Afoueya informent les parents, amis et connaissances, du décès de M. Prosper Nianga Ondongo, survenu le mercredi 26 octobre 2022, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au domicile de l'illustre disparu sis au n°45 rue Kassai à Poto-Poto. (Réf : arrêt MUCODEC, avenue de France).

La date et le programme des obsèques seront communiqués ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville, Pascal Tsongo-Elenga, directeur départemental de l'Agriculture de la Cuvette-Ouest, Bessemer Ibsen Tsongo, professeur de Français au lycée Thomas-Sankara B, les enfants Tsongo et la famille Obambi-Ossoh ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de la veuve Tsongo Pierre, née Egnanga-Obambi Collette, survenu le 29 octobre 2022.

NB : L'inhumation a eu lieu le lundi 31 octobre 2022 au cimetière de la cathédrale Saint Pie X de Gamboma, département des Plateaux.



INTERVIEW

Gueorguy Tchepik : « La Russie et le Congo se connaissent bien »

Dans une interview exclusive aux «Dépêches de Brazzaville», l'ambassadeur de Russie, Gueorguy Tchepik, loue l'excellence des relations qui unissent son pays et le Congo affirmant que celles-ci touchent plusieurs secteurs. Le diplomate russe revient aussi largement sur l'actualité internationale dominée par le conflit en Ukraine. S'il indique que la Russie est prête à négocier, Gueorguy Tchepik nuance le propos en déclarant que cela ne se fera pas « au détriment de ses intérêts nationaux ». Il reconnaît néanmoins que la « guerre est la pire des choses au monde ».

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Monsieur l'ambassadeur, vous êtes en poste à Brazzaville depuis trois ans. Dans le cadre de la coopération entre la Fédération de Russie, votre pays et le Congo, pouvez-vous nous parler des secteurs dans lesquels des progrès sont enregistrés et de ceux où il reste encore beaucoup à faire ?

Gueorguy Tchepik (G.T.) : La Russie et le Congo sont deux partenaires traditionnels qui se connaissent très bien. Nous avons l'habitude de travailler ensemble. Nous partageons la même vision sur les sujets qui meublent le contexte international.

En ce qui concerne l'économie, nous avons plusieurs projets dans divers domaines dont celui des hydrocarbures, du numérique pour le transport urbain, de la construction de l'oléoduc, d'une série de centrale hydroélectrique d'une petite et moyenne puissance, un projet dans le domaine de la pisciculture.

Durant mon séjour ici, la Russie a octroyé l'aide humanitaire au Congo trois fois : pour les sinistres des inondations 2019-2020, afin de faire face à la pandémie de coronavirus, pour vacciner la population par le vaccin Sputnik qui par la suite a été sélectionné dans le cadre du Programme national de vaccination.

En matière de médecine, on a réalisé un projet humanitaire dans le domaine de l'oncologie au profit des personnes atteintes de l'albinisme. Cela a permis de lancer un projet de coopération entre les deux ministères de la santé qui sont actuellement en contact direct.

Nous espérons qu'un projet sera mis sur pied au Congo dans le domaine des études scientifiques pour les maladies infectieuses négligées. Concernant la formation des cadres, nous sommes passés, en trois ans, d'une centaine de bourses à 250 l'année prochaine. Cette coopération en matière de formation intègre d'autres filières, ce qui fait que près de 500 Congolais partent étudier en Russie chaque année.

Ceci dit, nous sommes satisfaits de la coopération militaire et technique. En matière de



L'ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, Gueorguy Tchepik/DR

culture, nous avons de grands projets tels que les semaines croisées de la culture à Brazzaville et à Saint-Petersbourg, les semaines du cinéma russe au Congo. Aussi, une coopération est en train de se développer dans le domaine des médias.

L.D.B. : Le 23 septembre, une délégation russe conduite par le Premier vice-ministre de l'Énergie, Pavel Sorokine, a réitéré aux plus hautes autorités congolaises la volonté de votre pays de réaliser le projet de l'oléoduc reliant les villes de Pointe-Noire et Ouesso. Le contexte du conflit actuel en Ukraine n'est-il pas un obstacle à la mise en œuvre de tels investissements ?

G.T. : Le Premier vice-ministre a effectivement confirmé la volonté de la Russie de réaliser ce projet à travers une société. Ce projet est très important pour le Congo, d'où la décision de mettre au point un accord intergouvernemental, bien que le projet est purement commercial. Nous pensons qu'il n'y a pas de problème de finance même dans les conditions actuelles.

L.D.B. : A propos justement de ce conflit qui dure depuis huit mois, quelle peut en être l'issue finale selon vous ?

G.T. : Il faut dire clairement que

la guerre est la pire des choses au monde. Les Russes le savent mieux que les autres. En ce qui concerne le conflit actuel, nous disons que chaque confrontation se termine par la paix et la Russie est prête à négocier mais pas au détriment de ses intérêts nationaux.

De l'autre côté, nous sommes en train de voir la conspiration de l'Occident à travers ce conflit de détruire notre pays. Tout ce qui se passe actuellement est le résultat direct de cette politique de deux poids deux mesures qui dure depuis des décennies.

L.D.B. : Lors de sa visite au Congo en juillet dernier, le ministre des Affaires étrangères de Russie, Sergei Lavrov, s'était félicité de la position de quasi neutralité adoptée par l'Afrique dans le conflit russo-ukrainien. Votre pays ne se sent-il pas, malgré tout, isolé sur la scène internationale ?

G.T. : Il faut comprendre qu'il y a un groupe de pays assez important qui nous est hostile officiellement. L'Occident est en train de nous faire la guerre informatique, économique, financière et politique. Beaucoup de pays occidentaux sont impliqués directement dans le conflit en Ukraine à travers l'aide financière et militaire, au régime de Kiev. Ce sont les mêmes Occidentaux qui tentent de forcer

d'autres à prendre une position hostile vis-à-vis de la Russie. Toutefois on voit une attitude neutre et bienveillante envers notre pays dans le monde. Notre ministre des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, est le plus sollicité pour les rencontres bilatérales lors des forums internationaux. La Russie est toujours prête à promouvoir des relations avec tous les partenaires qui sont ouverts à une coopération mutuellement avantageuse sur un pied d'égalité.

Les formats de ce genre ne manquent pas dans le multilatéral. Ce sont les BRICS, la Communauté des Etats indépendants, l'Organisation de coopération de Shanghai, l'Organisation du Traité pour la sécurité collective et bien d'autres. En ce qui concerne ceux qui sont atteints d'une crise d'hystérie anti-russe, qu'on les laisse balader.

L.D.B. : Dans ses discours, le président russe insiste sur la promotion par la Russie de ce qu'il appelle les valeurs traditionnelles. Est-ce à dire que votre pays ne partage plus les valeurs universelles ?

G.T. : Je dirais que la Russie ne partage pas les valeurs néolibérales que certains cherchent à faire passer pour universelles. Ces valeurs ne sont pas les mêmes que la Russie et beaucoup d'autres pays ont approuvé en signant la Déclaration des

droits de l'homme (1948) et d'autres documents universels.

Par la doctrine néo-libérale, une minorité de pays veut imposer aux autres leur vision de l'éthique, de la culture et de l'histoire. Le néo-libéralisme prend l'allure d'une doctrine quasi-religieuse, intolérante qui réprime toute tentative d'exprimer une opinion différente.

Ils parlent de la démocratie, de l'égalité en droit mais ils ignorent la culture politique et les traditions d'autres pays. Ce n'est pas étonnant que la promotion des droits de l'homme dans leur version libérale serve de prétexte ou d'ingérence dans les affaires intérieures d'autres pays.

La culture de suppression est aussi le résultat direct du modèle néo-libéral qui ne tolère pas la diversité et la concurrence. Le but est de détruire tout ce qui est différent. La libre expression est passée dans les oubliettes. Les « médias internationaux » se sont transformés en mécanisme de propagande, de désinformation et de russophobie. Ce langage de haine vise le peuple russe tout entier, son histoire, sa culture et ses valeurs. Ce néo-libéralisme sape l'héritage politique et culturel de la civilisation européenne. En ce qui nous concerne, nous restons attachés à nos valeurs traditionnelles qui ont pour base le fondement des religions mondiales, l'héritage humaniste de la civilisation.

L.D.B. : Un sommet Russie-Afrique est prévu à Saint-Petersbourg en juillet 2023. Quelle garantie le gouvernement russe donne-t-il à la bonne tenue de ces assises ?

G.T. : Il s'agit du deuxième sommet du genre. Le premier qui s'était tenu, il y a trois ans, a été un succès total. Du point de vue politique et économique, plusieurs buts avaient été assignés pour les trois dernières années. C'est le moment de faire le bilan.

La Russie attache une grande importance à ce sommet considéré comme un événement de première ligne pour l'année prochaine. Je n'ai donc aucune inquiétude qu'il se tiendra dans des bonnes conditions.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina & Lydie Gisèle Oko

PRÉ COP 27

La société civile plaide pour une transition énergétique en faveur des communautés locales

Réunies du 25 au 27 octobre à Kinshasa, en marge de la Pré Cop27, à l'initiative de la Coalition Toboyi molili, les organisations de la société civile du Gabon, de la République du Congo et de la République démocratique du Congo (RDC) ont avisé sur les risques très élevés d'amplification de la vulnérabilité de la population, si ces pays ne font pas attention et ne passent pas à l'action.

Réunis pour discuter et réfléchir sur la Cop 27, notamment la vision « RDC, pays solution » au climat et la transition énergétique, les participants à la rencontre ont relevé que la transition énergétique apparaît aujourd'hui comme une opportunité pour stimuler le développement durable en Afrique et dans le Bassin du Congo, visant « à transformer les systèmes énergétiques pour atténuer l'impact sur l'environnement et sur le climat, afin de fournir une meilleure qualité de vie en pérennité, tant pour la population et les communautés locales de cette génération que pour celles des générations futures ».

Les organisations de la société civile des trois pays ont recommandé aux pays du Bassin du Congo d'abandonner des projets à fort impact négatif sur l'environnement, le social des communautés et l'économie des pays, et de promouvoir des projets d'énergies renouvelables décentralisées, pour l'amélioration de l'accès de tous à l'énergie dans ces pays, en lieu et place des méga systèmes centralisés porteurs des grands impacts négatifs.

Ces pays sont également appelés à la promotion de l'efficacité énergétique pour la consommation rationnelle et durable de l'énergie ; à travailler pour augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix-énergétique ; et à éviter des projets qui ont des impacts négatifs sur la santé des communautés (Cas de l'exploitation pétrolière qui a occasionné la réduction de l'espérance de vie à 41 ans, dans le Delta du Niger). La société civile a aussi recommandé à ces pays de promouvoir les alternatives durables en faveur des communautés locales, particulièrement les femmes



et les jeunes, avant d'offrir les massifs forestiers comme solution pour stabiliser le climat de la planète ; de renforcer la gestion durable des ressources en eau dans le Bassin du Congo, pour garantir les moyens de subsistance des communautés (parce que la majorité de la population vit en milieu rural et dépend de l'agriculture et de la pêche) ; et d'intégrer la femme rurale comme partie prenante de la Cop car elle paie le lourd tribut du changement climatique.

A l'intention des négociateurs africains à la Cop27, ces organisations ont relevé que l'Afrique doit définir ses priorités pour une transition énergétique responsable et respectueuse des droits humains et des communautés. Le continent africain, estiment-elles, doit être privilégié pour accéder aux fonds pour la promotion d'une économie verte susceptible de lutter contre la pauvreté. « Si les Etats parties prenantes à

la Cop et en particulier les gouvernements africains demeurent dans l'inaction et promeuvent toujours des fausses solutions, les COP ne serviront à rien! », ont noté ces organisations de la société civile des trois pays, parties prenantes à la pré-Cop alternative de la société civile.

Une réflexion profonde pour canaliser les aspirations

Ces organisations se sont notamment interrogées sur l'impact de la transition énergétique sur les pays africains et les communautés locales. « C'est pourquoi, nous faisons nôtres les enjeux ayant conduit à la nécessité de promouvoir cette transition énergétique », ont-elles dit. Il s'est agi ici d'opter pour le modèle énergétique favorisant la réduction des émissions de gaz à effet de serre ; d'aller vers les technologies durables de cuisson propre ; de mettre en œuvre la dé-

La lecture des résolutions de la société civile/DR

centralisation énergétique ; et de diminuer la consommation (efficacité énergétique). Mais également d'augmenter la part des énergies renouvelables et réduire la part des énergies fossiles ; de réduire les inégalités et faire progresser l'indépendance énergétique ; de protéger la santé des populations ; de réduire les déchets ; et de sécuriser les systèmes énergétiques.

« Faute, pour nos gouvernements, de mettre en place des stratégies claires et de passer à l'action pour adresser ces enjeux de façon durable, nos pays resteront vulnérables aux effets divers dus aux changements climatiques et ne pourront pas disposer des capacités adéquates pour y faire face, avec des impacts déjà perceptibles tels que la persistance des fortes chaleurs, des pluies violentes, la dégradation des terres, particulièrement par des érosions, l'allongement de la saison sèche, l'augmentation des séquences de

sécheresse pendant les saisons de pluie, et les inondations », ont fait savoir ces organisations.

A l'issue des travaux, elles ont, par ailleurs, salué la volonté du gouvernement congolais et des autres pays du Bassin du Congo de contribuer à la lutte contre le changement climatique et à la transition énergétique durable et propre. Elles ont, cependant, alerté : « Si nous n'y prenons garde, la planète brûle, et nous brûlerons avec elle si nous continuons de parler au lieu d'agir ». C'est pourquoi, elles ont conseillé de rester néanmoins préoccupés par les orientations concrètes que mettent en place les gouvernements, entre autres de la RDC, pour réaliser la vision «pays solution». « Et nous posons par la même occasion la question sur le contenu de cette vision, qui repose sur le discours », ont fait savoir ces structures qui rappellent que la RDC détient des massifs forestiers, des ressources en eau et des matières premières qui peuvent aider à résoudre le problème climatique.

Au regard de la résolution de Yangambi en ce qui concerne l'eau, la forêt et les énergies, la société civile ainsi réunie a invité les gouvernements des pays du Bassin du Congo, en particulier celui de la RDC, à ne pas s'obstiner dans la proposition des fausses solutions climatiques, en l'occurrence des grands barrages porteurs d'impacts négatifs sur l'environnement et des hydrocarbures sans respecter les préalables, notamment la réalisation des études, l'amélioration de la gouvernance, le respect des différents engagements et lois, le respect des consentements libres,...

Lucien Dianzenza

EST DE LA RDC

Les Indignés appellent le gouvernement à plus de fermeté et d'action

Réagissant à l'expulsion de l'ambassadeur du Rwanda en République démocratique du Congo (RDC), le Mouvement des indignés de la situation sécuritaire en RDC (MISS-RDC) veut pousser le gouvernement congolais à rompre les relations diplomatiques et à fermer les frontières avec le Rwanda, mais également à prendre les mêmes mesures contre l'Ouganda, considéré aussi comme pays agresseurs.

« Bien que tardive l'expulsion de Vincent Karega, les indignés poussent le gouvernement à rompre les relations diplomatiques et à fermer les frontières avec les pays agresseurs », a souligné MISS-RDC dans une réaction faite par sa coordinatrice, Nicole Kavira, sur tweeter. Ce mouvement salue également le changement de certains dirigeants au sein de l'armée et appelle, par ailleurs, à une purge complète afin de mettre fin à la situation d'insécurité qui sévit dans certaines parties du pays et qui cause des morts chaque jour qui passe. Outre MISS-RDC avec l'affaire Vincent Karega, des députés d'Ensemble pour

le changement et membres de l'Union sacrée de la nation ont, eux également, exigé, dans une déclaration du 1er novembre, l'expulsion de l'ambassadeur ougandais en RDC. Cette réaction se compte parmi les voix qui s'élèvent dans le pays et qui disent attendre du gouvernement plus de fermeté et plus d'action face au Rwanda et à l'Ouganda, considérés comme des pays-agresseurs du Congo.

Pour ces élus nationaux, en effet, ces décisions devraient être suivies de la fermeture des frontières avec ces deux pays voisins qui prennent plaisir à tuer la population congolaise.

Tout en félicitant le président Fé-



lix-Antoine Tshisekedi pour toutes les décisions courageuses prises lors de la réunion du Conseil supérieur de la défense du 29 octobre dernier,

ces députés nationaux demandent au gouvernement de recourir aux forces de la Communauté de développement de l'Afrique australe et des pays amis pour venir en appui à la mobilisation nationale. Ils en appellent, en outre, à l'institution de la contribution obligatoire en espèces ou en nature de tous les Congolais pour soutenir l'effort de la guerre.

Rappelons que l'ambassadeur rwandais, Vincent Karega, avait quitté le sol congolais le 29 octobre dernier, par Brazzaville, après avoir été notifié de son expulsion par le gouvernement congolais.

L.D.

INTERVIEW

Anthony Nkinzo : « En 17 ans, l'Anapi a validé 1 163 projets »

Anthony Nkinzo est le directeur général de l'Agence nationale pour la promotion des investissements de la République démocratique du Congo (Anapi). Depuis juin dernier, il est aussi le président du Réseau international des agences francophones de promotion des investissements (RIAFPI), qui rassemble plus de vingt pays francophones dans le monde, dont dix-sept d'Afrique. De passage à Bruxelles, en Belgique, dans le cadre du Rebranding Africa Forum, qui s'est tenu du 20 au 21 octobre, il a accordé une interview au «Courrier de Kinshasa».

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelle est la hauteur des investissements directs étrangers (IDE) en République démocratique du Congo (RDC) et quelle est la part des investissements africains ?

Anthony Nkinzo (A.N.) : Selon la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement, 80% des IDE proviennent en dehors de l'Afrique et nous n'enregistrons qu'entre 10 et 15 % d'IDE intra-africains. Selon un récent rapport, la RDC se retrouve parmi les pays où l'économie est la plus résiliente. En 2021, le montant des IDE était évalué à 1,6 milliards de dollars américains. On a connu un bond de 800 millions, porté principalement par le secteur minier, et également à la faveur d'une diversification économique. L'ambition pour les prochaines années est d'augmenter ce chiffre grâce aux matières premières comme le lithium, le niobium, le cobalt, le coltan et à l'environnement, la RDC étant un pays solution pour ce qui est de l'absorption du gaz carbonique. Donc, le respect des normes dans l'industrie forestière va aussi créer de l'émulation. En outre, les secteurs du tourisme et de l'agro-industrie sont en train de se mettre en place. Le secteur de l'industrie également, avec l'ambitieux programme de 58 milliards qui est en train de se structurer. Au regard de ces chiffres, la RDC est de plus en plus attractive.

L.C.K. : Combien de projets d'investissement l'Anapi a-t-elle validés en RDC ces dernières années ?

A.N. : De 2003 à 2020, l'Anapi a validé 1163 projets, soit 58 milliards de dollars américains en coût d'investissement et un peu plus de 200 000 emplois ont été créés sur cette période de près de vingt ans. En 2022, nous avons déjà validé 250 projets, dont 70 à 80 nouveaux projets, tandis que les autres projets sont « en glissement », c'est-à-dire des projets datant de 2021. Les secteurs concernés par ces projets sont l'agro-industrie, l'immobilier et l'hôtellerie. A ce stade, 10 000 emplois ont été créés. Donc, le code des investissements est attractif pour les opérateurs économiques.

L.C.K. : Quels sont les pays qui investissent le plus en RDC ?

A.N. : Une multitude de pays investissent en RDC : la Chine, la Turquie, la Belgique, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne. La RDC est un pays attractif.

L.C.K. : Comment se positionne l'Anapi par rapport à l'adhésion de la RDC à la communauté d'Afrique de l'Est ?

A.N. : La mutualisation des efforts

est extrêmement importante. La RDC est ouverte à des regroupements régionaux, en respectant les avantages comparatifs qui existent entre un regroupement régional et notre pays. Nous avons besoin d'une expertise, de fonds et d'une main d'œuvre qui viennent d'ailleurs. Nous avons besoin de mutualiser les efforts pour nous rendre plus forts, mais sans aliéner les questions de souveraineté.

La question de la mutualisation est liée à la formation de petites et moyennes entreprises pour qu'elles soient à niveau. La production locale doit être élevée pour que la RDC ne devienne pas un déversoir. Lorsqu'on met en compétition les produits de la communauté d'Afrique de l'Est, les produits de la RDC doivent être les préférés, ce qui augmentera les exportations et la balance de paiement.

L.C.K. : Aujourd'hui, les Kényans, par exemple, sont de plus en plus présents sur le marché congolais, notamment via les banques. Le risque d'être un pays déversoir n'est-il pas déjà une réalité ?

A.N. : C'est une question de temps et de processus. Lorsque vous êtes partenaire d'un pays qui n'a pas connu les guerres et une période d'instabilité comme nous les avons connues et qui, en fait, était en train d'établir ses politiques publiques, son tissu économique est toujours plus développé.

La qualité de l'innovation des start-up, des petites et moyennes entreprises et même des jeunes Congolais va changer la donne dans notre pays d'ici à deux ou trois ans. La RDC n'est pas un pays déversoir. Aujourd'hui, nous avons une protection de la main d'œuvre locale avec la loi sur la sous-traitance. En outre, nous avons également la loi sur l'entrepreneuriat et le code des investissements. Le local content est déjà en marche et nous allons avancer.

L.C.K. : Quel est aujourd'hui le volume des investissements des Congolais dans leur pays ?

A.N. : Par rapport aux chiffres de 2003 et 2021, nous en sommes à moins de 15% pour les petites et moyennes entreprises. C'est parce qu'il y avait un problème d'éducation financière, d'éducation entrepreneuriale, d'accès aux fonds et un problème de courage, tout simplement. Mais, depuis un certain temps, il y a un éveil de conscience. De plus en plus de Congolais cherchent à se mettre ensemble afin de changer de paradigme. Dans le grand Equateur existe aujourd'hui une zone économique spéciale qui est en train d'être donnée à un Congolais. Nous avons également

l'opérateur économique Eric Monga



ment des investissements. Ce qui est en train de bâtir un barrage et dont j'ai agréé le projet au niveau du code des investissements. Au niveau du Tanganyika, une opératrice économique a bâti un hôtel dont j'ai également agréé le projet au niveau du code des investissements. Nous avons aussi agréé des projets de jeunes qui sont en train d'établir de petites industries comme des savonneries. Quelque chose se passe. Le rythme est le nôtre, même s'il n'est nécessairement pas le même que celui de la personne qui nous regarde.

L.C.K. : Depuis juin 2022, vous êtes président du Riafpi. En quoi consiste ce réseau ?

A.N. : Le réseau rassemble différentes agences francophones de promotion des investissements pour qu'elles puissent fédérer leur potentiel et leur capacité à s'étendre dans d'autres régions et au sein même de l'espace francophone. Le réseau a aussi pour objectif de promouvoir les différentes potentialités dans cet espace francophone. Il est important de sortir de nos carcans souverainistes, afin d'avoir un espace francophone qui soit un marché avec les mêmes lois et la même régulation.

L.C.K. : Quelles sont vos priorités à ce poste ?

A.N. : A ma prise de fonctions, je me suis fixé quatre axes de travail : la création d'un fonds de garantie d'investissement, car les pays africains ont des problèmes d'investissement. Ce fonds de garantie d'investissement fera en sorte que les agences francophones de promotion des investissements se trouvent dans des positions où elles peuvent se mouvoir en termes de dévelop-

définition des politiques publiques. Le quatrième axe consiste à faire du Riafpi un label incontournable grâce à la force du réseau.

L.C.K. : Quelle est votre position par rapport au projet de création d'une agence panafricaine de promotion des investissements, dans le contexte de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) ?

A.N. : La RDC a déjà adhéré à la Zlecaf et nous emboîtons le pas à la création d'une agence panafricaine de promotion des investissements. Nous devons simplement, aujourd'hui, faire en sorte qu'il puisse y avoir des adaptations avec les lois des différents pays, leurs cultures et leurs ambitions. Cette agence panafricaine doit donc tenir compte des appétits des pays. Des discussions sur la création de cette agence ont commencé depuis dix à trois ans et se poursuivent. J'ai échangé récemment avec mes collègues qui se sont réunis à Accra, au Ghana, autour de la mise en place de cette agence panafricaine et nous allons continuer les discussions. Lorsqu'une réforme est initiée, elle rencontre des questionnements et de l'existant, notamment l'appartenance des pays à des zones sous-régionales économiques. Différents pays devraient faire un état des lieux des traités bilatéraux signés avec les autres pays. Néanmoins, la mutualisation d'efforts est un élément extrêmement important parce que personne ne se suffit seul.

Les pays francophones sont de plus en plus conscients de l'importance des investissements directs étrangers (IDE) intra-africains. L'Anapi a notamment des accords avec le Maroc et, bientôt, avec la Tanzanie. L'objectif est de développer les IDE intra-africains. Ces chiffres seront déterminants dans les années à venir.

L.C.K. : Quels sont vos projets pour l'Anapi ?

A.N. : Mon ambition est d'avoir une structure capable de mettre en place des véhicules financiers, qui prend des participations dans les entreprises, qui lève des fonds, qui effectue des études de faisabilité et qui met à disposition des projets lui appartenant. Nous avons également l'ambition d'être un vivier de statistiques, d'être une véritable porte d'entrée et un guichet unique en matière d'investissement, d'être fédérateur de différentes structures qui parlent des questions d'investissement et du climat des affaires. Une structure qui soit le bras séculier du président de la République en matière d'investissement. L'avenir de la RDC passera notamment par ce que deviendra cette structure.

Propos recueillis par Patrick Ndingidi

PRIX INTER-ÉCOLES SUR L'ENVIRONNEMENT

Les vainqueurs de la première édition distingués

Organisé par la Fondation Eboko «Zu dia ba nkA, Eco Akwa Eboko village», en partenariat avec l'organisation non gouvernementale Groupe de recherche et d'études sur le changement climatique et l'environnement, Butterfly, Wild Safari Tours, ..., le prix inter-écoles sur l'environnement, intitulé « Dessine ou raconte-moi le Bassin du Congo », a eu lieu le 29 octobre au Cercle culturel Sony-Labou-Tansi, à Brazzaville. Il avait pour but d'éduquer les enfants sur le Bassin du Congo.

Le prix inter-écoles sur l'environnement est un projet de sensibilisation destiné aux élèves du Congo avec pour objectif de promouvoir la protection de l'environnement et de sensibiliser les jeunes aux questions environnementales au cœur vert de l'Afrique et celles qui ont trait aux objectifs de développement durable d'une manière ludique et concrète. Ce prix permettra ainsi aux élèves des écoles primaires et des collèges de mieux comprendre les enjeux de leur environnement et la manière dont ils peuvent agir pour sa protection. La première édition a réuni soixante-dix participants à Brazzaville dont les élèves de l'école spéciale et du complexe scolaire Joseph perfection et trente et un à Pointe-Noire. Ils se sont prêtés au jeu de questions-réponses sur les enjeux de l'environnement autour du Bassin du Congo.

Pour la présidente de la Fondation Eboko et Union des femmes africaines pour la paix, Vanessa Mavila, ce projet vise à aider les élèves des écoles primaires et des collèges à mieux comprendre les enjeux de leur environnement et la manière dont ils peuvent agir pour sa protection. « Dans nos actions, nous voulons créer «des écoles engagées pour le développement durable et la transition écologique». Un guide de l'éco-délégué, réalisé par la fondation Eboko, sera



Les participants au prix inter-école sur l'environnement/Adiac

mis à disposition des élèves. Il leur propose des repères clairs et scientifiquement vérifiés, des méthodes pour identifier des objectifs, organiser des actions et planifier leur déploiement au sein même de leur établissement, comme en dehors », a déclaré le président de la fondation.

En effet, les missions de l'éco-délégué seront de sensibiliser ses camarades aux gestes quotidiens qui permettent de lutter contre le réchauffement climatique (éteindre les lumières, trier les déchets de la classe) ; identifier les projets contribuant à améliorer la biodiversité et diminuer l'impact énergétique de

l'établissement ; promouvoir les gestes éco-responsables dans l'ensemble de la communauté éducative ; lutter contre le gaspillage et promouvoir une action sur le territoire environnant l'établissement. L'environnement, un sujet qui devrait intéresser tout le monde

A l'issue de ce concours, Christ Sinda Mantadi, de l'école spéciale ; Jean Loïc Elenga et Valère Molongo, de l'école Joseph perfection éducation, à Brazzaville, ont été déclarés vainqueurs. Le prix de la meilleure fresque environnementale sur le Bassin du Congo a été remporté par deux filles de la classe de première G de l'école Jo-

seph perfection éducation. Il s'agit de Paulina Amboulou et Juliana Bockou. Ces heureux gagnants se verront décerner un siège au sein du pôle « Eboko youth for SDGs », branche jeunesse de la fondation Eboko, et le titre d'éco-délégué de leurs écoles respectives. Ce qui leur vaudra l'opportunité de monter et de développer pendant une année un projet écologique pour leurs établissements scolaires avec l'appui de la fondation Eboko et de ses partenaires.

Gakosso Obambé, vice-président de la Fondation Eboko, estime que l'environnement est un sujet qui devrait intéresser tout le monde.

« Nous sommes conscients des enjeux, du danger de ce que cela représente pour notre environnement. Si notre environnement est malade, c'est que nous-mêmes sommes malades. Au niveau de la Fondation Eboko, chaque fois que nous rencontrons les enfants, ce n'est pas pour leur tenir des discours que tout le monde leur tient d'habitude. Nous leur disons que si vous voulez être en bonne santé, il vous faut un environnement sain pour un corps sain et pour une santé saine. Nous les conscientisons et cela passe par ce genre de rencontre. Il y a un mois, nous nous sommes retrouvés avec d'autres enfants à Kintélé pour faire une marche écologique, nous les avons sensibilisés déjà aux questions des déchets plastiques que nous retrouvons dans la rue », a-t-il expliqué.

Parlant du Prix inter-écoles, le vice-président de cette fondation s'est dit agréablement surpris de voir que les enfants ont très bien travaillé et répondu de façon excellente à toutes les questions qui ont été posées. « C'est une joie pour nous et cela confirme qu'il a été un devoir pour nous de le faire », a-t-il souligné.

Notons que la Fondation Eboko intervient dans plusieurs secteurs de la vie sociale.

Bruno Okokana

KENYA

La plus grande femelle éléphant d'Afrique morte de vieillesse

Dida, la plus grande femelle éléphant d'Afrique, est morte à un âge estimé entre 60 et 65 ans dans un parc national kényan situé au sud-est de Nairobi, a confirmé, le 1er octobre, le Kenya Wildlife Service (KWS).

Le KWS a déclaré que Dida, qui était peut-être la plus grande femelle «tuské» (un mot désignant les éléphants possédant de grandes défenses) d'Afrique et une matriarche qui vivait dans le parc national de Tsavo East, situé dans la province kényane de la Côte, entre la ville de Nairobi et Mombasa, est décédée de causes naturelles.

«Dida était vraiment une matriarche emblématique de Tsavo et une grande dépositaire de plusieurs décennies de connaissances», a déclaré

«Dida était vraiment une matriarche emblématique de Tsavo et une grande dépositaire de plusieurs décennies de connaissances»

le KWS dans un communiqué publié à Nairobi.

Selon le KWS, Dida a dirigé son troupeau pendant de nombreuses saisons et périodes difficiles et a servi de sujet à divers documentaires et d'attraction touristique

emblématique. D'après le tout premier recensement de la faune du pays, publié en 2021, il y a eu une augmentation de la population d'éléphants au Kenya.

Xinhua



« Dida » est morte de vieillesse, mardi 1er novembre 2022, /Thomas Mukoya/reuters

NGANGA LINGOLO

Un restaurant dédié aux personnes démunies

L'association dénommée « Unis pour la bonne cause (UBC) », que dirige Destin Olivier Loubidika Meya, basée en France, a manifesté, le 3 novembre, l'ambition de créer un restaurant pour les plus démunis à Nganga Lingolo, dans le huitième arrondissement de Brazzaville, Madibou, lors d'un entretien avec le quotidien «Les Dépêches de Brazzaville».

L'espace sera appelé « Le restaurant d'amour » pour le vivre-ensemble en vue de donner la joie et la force aux démunis, a expliqué Destin Olivier Loubidika Meya. L'objectif est d'apporter l'assistance alimentaire aux personnes démunies afin de contribuer au bien-être de la population. Le restaurant permettra de venir tant soit peu à la rescousse des démunis qui sont affectés psychologiquement par la nutrition. Sa création fait suite aux difficultés en alimentation saine éprouvées au quotidien par la population en général et celle de Nganga Lingolo, en particulier, a indiqué Destin Olivier Loubidika Meya.

« La population de Nganga Lingolo est composée des chômeurs, démunis et des familles en provenance des villages environnants qui rêvent une vie meilleure, car pour eux ce quartier est une plaque tournante qui est reliée à la capitale », a-t-il souligné.

Les bénéficiaires des mets de ce restaurant sont notamment la couche juvénile, des jeunes filles-mères, des personnes du troisième âge ainsi que des familles en situation précaire.



Des fournitures scolaires offertes aux élèves./DR

Interrogé sur le délai d'approvisionnement de cette couche démunie, Destin Olivier Loubidika Meya a précisé que son organisation espère sur le soutien des

partenaires pour la réinsertion des jeunes vulnérables dans la société.

Notons que l'association a marqué sa première action officielle

à Brazzaville par la distribution des fournitures scolaires aux élèves du préscolaire jusqu'en classe de terminale de certains établissements scolaires de

Nganga Lingolo. Les apprenants ont bénéficié des cahiers, sacs, stylos à bille, ardoises, calculatrices, crayons et gommes, des boîtes mathématiques, etc. L'activité a été supervisée par le secrétaire général de l'association, Christian Roch Loubidika, qui a exhorté les élèves au travail. De même, un repas convivial avec les parents d'élèves a été servi à cette occasion par l'association pour témoigner son amour envers cette population de Nganga Lingolo.

L'UBC a été créée en 2018, reconnue par les autorités congolaises en 2022. Son but est d'aider les personnes démunies ainsi que les jeunes désœuvrés. Elle prévoit d'étendre ses actions dans tous les départements du pays dans divers domaines : santé, éducation, assainissement des lieux publics et bien d'autres. L'association bénéficie des sources de financement des partenaires européens et entend également collaborer avec les différentes administrations congolaises ainsi que les organismes et institutions installés au Congo.

Lydie Gisèle Oko

PRÉSERVATION ET VALORISATION DE LA CULTURE DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le combat de Sorel Eta

Défendre la culture des peuples Aka reste le but obstiné de l'ethnologue et écrivain Sorel Eta, qu'il développe dans son ouvrage de 182 pages intitulé « L'université de la forêt », publié par la collection Nouvelles terres, aux éditions Presses universitaires de France (PUF). Il a été récemment présenté à Paris (France) et à Brazzaville (Congo).

Dans sa défense de la culture Aka, l'ethnologue congolais Sorel Eta pense qu'en sus de la déforestation, de l'acculturation et de l'ethnocentrisme, il existe une autre menace contre cette culture pygmée : la scolarisation. En effet, selon lui, le système pédagogique mis en place pour scolariser les autochtones porte en lui les germes d'une réelle destruction. Les Bantous qui le soutiennent à travers leurs associations ainsi que les autochtones attirés par le modernisme semblent ne pas s'en rendre compte. En d'autres termes, éloigner des milliers d'enfants de l'école traditionnelle, alors que ces derniers en ont besoin pour pérenniser leur culture, est une façon de mettre la charrue devant les bœufs. De ce fait, Sorel Eta se sent profondément préoccupé du sort des futures générations d'enfants autochtones.

Il admet qu'en partant pour l'école occidentale ou moderne, les enfants autochtones apprendront à lire, à écrire et à parler français. En revanche, le malheur réside dans le temps que prend cet apprentissage. A titre illustratif, il suffit, dit-il, de se représenter les années que passe un élève, du cycle primaire jusqu'à la fin du cycle secondaire, pour

s'en convaincre. « Il y a lieu, dans ces conditions, de se demander à quel moment ils apprendront leurs traditions quand on sait que dans la forêt, les connaissances se transmettent de père en fils et de manière pratique. Sans compter qu'acquérir une formation digne de ce nom en forêt exige du temps », précise-t-il.

Si du côté de l'école moderne la formation demande beaucoup de temps, la réalité ne saurait être différente pour la formation à l'école de la forêt. Le peu de temps dont les élèves Aka de l'école occidentale disposent constitue un véritable obstacle à la connaissance du monde des arbres et des animaux, souligne Sorel Eta. Ajoutant que si, à l'école occidentale, l'enseignement est pluridisciplinaire, il n'en est pas autrement à l'école de la forêt. Les élèves autochtones sont appelés à acquérir des connaissances en botanique, en zoologie, en ethnologie, en écologie, en musique et en chamanisme, pour certains. Ils doivent aussi apprendre la navigation forestière. Le besoin d'apprendre leurs activités économiques de subsistance, telles la chasse et les diverses collectes, n'est pas moindre. A cela s'ajoutent les

connaissances liées à leur croyance. Il y a des tas de choses qu'un enfant doit apprendre pour prétendre devenir un être humain complet, capable d'affronter la vie. Il est donc difficile à un enfant Aka de suivre les deux cursus, en même temps et de manière équilibrée.

L'école de la forêt ne mérite pas d'être détruite

L'ethnologue congolais s'interroge sur un certain nombre d'aspects. De son point de vue, il privilégierait l'école de la forêt pour les Aka. « L'école étant le miroir d'une culture, il est nécessaire qu'un enfant Aka apprenne à connaître la forêt, ce qui est quasiment impossible à un âge plus avancé. Il faut s'imprégner de ces enseignements dès le bas âge. Ainsi aguerris, même si l'on délivre un enseignement supplémentaire à un Aka, il aura déjà eu de bases solides. Il se sera imprégné de sa propre culture, condition sans laquelle il ne saurait exister selon ses valeurs. Le contraire, c'est-à-dire l'éduquer à l'école occidentale dès son enfance, débouche sur la déroute. C'est ruiner les chances



d'assimiler ensuite les différentes disciplines enseignées à l'école de la forêt », signifie l'ethnologue.

En définitive, Sorel Eta pense que l'école de la forêt, avec ses méthodes d'apprentissage comme l'écoute, l'observation et l'imitation, ne mérite pas d'être détruite mais bien plutôt d'être préservée et valorisée. D'où le bien-fondé de sa mission d'enquêter inlassablement sur cette école, de s'approprier au mieux la qualité des enseignements dispensés. C'est l'objectif qu'il s'est assigné pour faire comprendre au commun des mortels une chose. « Nous gagnerons davantage à apprendre de ce peuple qu'à l'amener à vivre à notre image. Défendre cette culture reste mon but obstiné. Je veux faire comprendre à tous la valeur ines-

timable de l'université de la forêt. C'est pourquoi, préserver et valoriser la culture des peuples pygmées, tel est mon combat », dit-il.

Notons qu'en préfaçant l'ouvrage « L'université de la forêt » de Sorel Eta, le Pr Dominique Bourg, grand écologiste franco-suisse, a souligné que parmi les points fondamentaux de ce livre, il y a l'insistance sur le mode spécifique de production et de partage des connaissances qui permettent aux Aka de vivre en forêt : il ne relève ni des sciences, ni de leur diffusion par les institutions scolaires et universitaires. Un mode qui ne convoque pas moins les esprits. Des connaissances sophistiquées dont la polyphonie est une manifestation éclatante.

Bruno Okokana

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Le Congo entre en compétition le 9 novembre

A quelques jours du coup d'envoi de la 25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) séniors dames, les Diables rouges du Congo, actuellement en stage, vont jouer leur premier match face au Syli national de la Guinée, le 9 novembre, à 12h à Dakar, au Sénégal.

Le Congo est appelé à frapper fort lors de son premier match contre la Guinée, qui va se dérouler à quelques heures de la cérémonie d'ouverture de la compétition qui réunit les meilleures équipes du continent dans la catégorie des séniors dames. Les Congolaises enchaîneront contre les Egyptiennes avant de se reposer durant deux jours qui devraient leur permettre de bien consolider et dynamiser l'équipe qui affrontera ensuite l'une des grandes formations du continent, la Tunisie. Les handballeuses du Congo vont terminer la phase de poule le 14 novembre face aux Marocaines.

Les Diables rouges, logés dans le groupe B, savent désormais l'identité de



Les Congolaises lors d'un stage à Brazzaville/Adiac

leurs adversaires. Les Congolaises, en stage en Turquie, sont appelées à faire des prouesses à Dakar, afin non seulement de surclasser leurs adversaires, mais aussi de

conserver leur identité de l'une des meilleures équipes du continent.

Quart-finaliste lors de la dernière édition au Cameroun, le Congo sera à nouveau face à la Tunisie et de-

va s'imposer devant deux autres pays du Maghreb et un de l'Afrique de l'Ouest afin d'espérer valider son ticket pour l'étape à élimination directe puis la qualification pour le mondial.

Si le groupe A est composé de l'Angola, de la République démocratique du Congo, du Cap-Vert et de l'Algérie, le groupe C est, par contre, composé du Cameroun, du Sénégal, de Madagascar et de la Côte d'Ivoire.

Notons que la sélection congolaise est depuis le 25 octobre en stage bloqué, en Turquie, où elle a livré deux matches amicaux contre un club turc et l'équipe nationale de la Turquie. Selon les informations à notre disposition, les Congolaises vont rallier la capitale sénégalaise courant ce week-end. Le match d'ouverture de la compétition se jouera entre le Sénégal et Madagascar au Dakar Arena, le 9 novembre.

Rude Ngoma

BASKETBALL

La 5^e édition de Ricardo game prévue en début décembre

Le gymnase Etienne-Monga du lycée de la Révolution de Brazzaville vibrera, le 3 décembre, au rythme des matches de la cinquième édition du tournoi inter-écoles de basketball, dénommé Ricardo game.

Les élèves et adeptes du basketball de Brazzaville sont appelés à mettre en exergue leur savoir-faire, lors de la cinquième édition de Ricardo game, une compétition inter-écoles organisée par l'association Ricardo forward academy (RFA).

Ce tournoi mettra aux prises les jeunes filles et garçons des plusieurs écoles de la ville capitale. Il vise à faciliter l'intégrité et l'épanouissement des élèves dans la pratique du sport, notamment le basketball. Selon Ricardo Ngambou, promoteur de ce tournoi, vingt équipes issues de vingt écoles, dans les deux versions, participeront à cette cinquième édition.

« Actuellement, nous sommes en train de finaliser les processus de participation des écoles,

puisque nous voulons un tournoi professionnel et passionnant. Je pense que toutes les conditions sont réunies pour que la fête soit belle. Nous avons déjà des retours positifs des différents acteurs de ce tournoi et les équipes sont déjà en préparation », a-t-il déclaré.

Le tournoi inter-écoles promeut le développement et la promotion du basketball. Il servira aussi d'espace d'expression pour les jeunes basketteurs et basketteuses, puisqu'au finish, il sera question de dénicher des talents. Actuellement, les membres de la RFA sillonnent les écoles publiques et privées afin de sensibiliser les élèves à la tenue de Ricardo game.

La RFA est une académie de basketball fondée le 19 décembre 2019 par Ricardo Beni Ngambou. Elle



Les vainqueurs de la 4^e édition DR

reçoit les élèves et autres enfants, dont l'âge varie entre 5 et 19 ans. Situé dans l'enceinte de l'école Nkeoua Joseph, l'association RFA est beaucoup impliquée dans la formation des jeunes au basketball. La 5^e édition du tournoi Ricardo game est le

fruit des efforts de cette structure et s'impose aujourd'hui comme l'un des organes qui valorise le talent des jeunes et qui, non seulement met en valeur leur savoir-faire, mais aussi vulgarise le basketball. Elle vise également l'insertion totale et la pra-

tique du basketball dans les écoles congolaises. Sa vision consiste à impacter le basketball aux Congolais en milieu scolaire, en encourageant les jeunes à se lancer dans la pratique de ce sport et le brassage culturel.

R.Ng.

SOLUTION :
Le mot-mystère est : CAPHARNAÛM

F	A	A	R	R	M							
M	A	L	L	A	R	M	E		A	P	I	
R	I	C	I	N		P	E	T	A	S		
E	C	L	O	S		P	E	P	I	N	S	
E	L	O	N	G	A	T	I	O	N			
T	U	I	L	E	R	I	E	S		E	N	
S	P	I		A	R	R	O	S	A	I		
R	E	U	S	S	I	E		D	O	U	X	
		T	E	E	S		G	E	L		O	
I	C	I		I	S	S		D	O	N		
H	E	N	D	A	Y	E		A	N			
M	E	N	E	E		D	R	E	S	D	E	
N		U	S	I	N	E	R		E	R		
K	I	E	V		L	E		R	I	E	N	
L	U	E		S	Y	N	A	P	S	E		

V	E	R	G	E		A	L	E	A			
A	P	I		U	R	N	E		R			
L	I	E	S	S	E		U	N	E			
Q	U	E		J	U	R	E					
E	U	R	O	P	E		R	E	R			
T	E		U	L	T	R	A		A			
R		O	L	E		I		A	S			
E	S	T		B	A	Z	A	R				
P	A	L	E	T		R	I	T				
P	I	G	E		L	A	C	A	I			
A		E	C	R	A	N		S	A			
P	U		O	A	S	I	S		R			
A	V	A	N	T		S	U	I	E			

• SOLUTION DE LA GRILLE N°638 •

2	7	5	6	1	3	8	4	9
4	6	1	2	8	9	5	3	7
3	8	9	7	4	5	6	2	1
1	4	6	8	9	2	3	7	5
8	5	3	1	7	6	4	9	2
7	9	2	3	5	4	1	8	6
6	2	4	9	3	1	7	5	8
9	3	7	5	6	8	2	1	4
5	1	8	4	2	7	9	6	3

• SOLUTION DE LA GRILLE N°647 •

7	2	9	6	4	5	8	1	3
6	8	4	2	3	1	5	7	9
1	3	5	8	7	9	4	6	2
5	1	8	3	9	6	2	4	7
3	4	6	7	8	2	9	5	1
2	9	7	1	5	4	6	3	8
8	5	1	9	6	3	7	2	4
9	6	3	4	2	7	1	8	5
4	7	2	5	1	8	3	9	6

MOTS CASÉS 10X13 • N°123

- 2 LETTRES**
AU - CD - ET - LA - NA - OC - OR - TA - VA
- 3 LETTRES**
CEP - EST - ILE - LES - SET - USA
- 4 LETTRES**
ABBE - AEDE - CIRE - GAIN - LAIC - LEVE - NIDS - OEUF - REPU - TIAN - TOPO - TRIS - TURF - VRAC
- 5 LETTRES**
ACERE - ANNEE - BANJO - ETOLE - EVEIL - OSIER - PASSE - PHARE - RETRO - TACHE - TACTS - USINE
- 6 LETTRES**
ARPEGE - COTRES - CREOLE - ECLAIR - OTARIE - RADOUB - RITUEL - ROMAIN

MER DES BALKANS	PIEDS DE VIGNE	PUBLIE	CERCUEILS	TOUCHE	EULOPE
HORMONE DU STRESS	DIPLOMES	AGE DE PIERRE	ARTICLE		GROS AVION
APERÇU				MUSIQUE	
DONALD			HISTOIRE	D'ALGÈRE	
			SUIVAIT À LA TRACE	FABRIQUE	
OR DU	ENLEVEMENT	DÉCHET			
CHIMISTE		DE CUISINE		LOVERS	
TUA LES MICROBES		LONGUEUR EN CHINE		PASSER SA VIE À DORMIR	
RENAUD BECCOQUEREL	ACIDE JUSQU'À 7 AMONDIR	POISSONS EN SURPÊCHE			QUA-DRIPEDES
		CHIEF EN CUISINE			DÉCORERA
PEAU ROUGE					
FEMME DE CONTE	PRESQU'ILE BRETONNE				
POISSONS EN SURPÊCHE	SALMONDE RISQUEZ			COLÈRE DU PASSÉ	
				SERVICE DE CARTES	
PAS MOELLEUX					
MUSIQUE EN BOUTE	NU-PIED ACADEMIQUE			SUIT LE TITRE	
				DIVISION DU METRE	
RELIQUER					FERME EN PROVENCE

F	I	G	U	R	I	N	E	D	R	A	V	A	B	K
E	T	O	T	N	E	I	B	M	U	G	U	E	T	P
G	R	I	G	O	U	T	O	P	A	Z	E	E	E	R
N	A	T	E	G	A	R	F	U	A	N	L	R	N	E
N	O	H	O	A	O	E	N	R	O	C	I	B	I	V
A	R	B	E	P	N	B	A	V	Y	L	B	M	T	O
R	D	O	M	R	A	I	E	C	E	L	U	O	U	T
V	R	N	O	A	E	L	M	L	U	R	L	U	O	R
A	E	C	A	H	J	S	S	C	I	K	O	F	R	I
L	I	D	C	R	U	C	I	A	L	N	V	L	T	V
L	L	E	O	B	E	O	H	E	L	I	C	E	E	I
I	E	M	I	G	L	V	C	N	A	B	U	A	H	A
R	B	R	P	E	M	E	S	P	I	L	L	E	C	L
V	B	E	A	E	L	E	D	I	F	U	O	R	A	B
A	E	G	T	U	P	I	C	C	O	U	K	A	S	E

- ABRIBUS
- APOTRE
- AVRIL
- BAROUF
- BAVARD
- BELIER
- BICORNE
- BIENTOT
- CRUCIAL
- CYCLE
- DOGME
- ELLIPSE
- FIDELE
- FIGURINE
- GERME
- GOBELIN
- GRIGOU
- HARPAGON
- HAUBAN
- HELICE
- HERESIE
- JAMBON
- LIBERTIN
- LICORNE
- LUCIOLE
- MOUFLE
- MUGUET
- NARVAL
- NAUFRAGE
- OCCIPUT
- OUKASE
- PERIL
- PREVOT
- ROUTINE
- SACHET
- SCHISME
- TAPIOCA
- TOPAZE
- TRIVIAL
- VERANDA
- VEROLE
- VOLUBILE

• SUDOKU • GRILLE N°639 • DIFFICILE •

			7	4				8
1		3		8		7		
					2			9
	7	9	8	1		4		
		5					8	
		6		7	3	9	1	
4			9					
	7			6		5		3
5				2	7			

• SUDOKU • GRILLE N°648 • FACILE •

	4	7	2	9				
	2				4	9	8	1
	8		1		5			2
	9	8				1		3
5				1				7
7		6				5	4	
4			7		6			1
3	6	2	9					5
				5	3	2	9	

YOUTH CONNEKT AFRICA

Les jeunes invités à tirer profit des conclusions du sommet de Kigali

L'atelier de restitution du sommet Youth connect 2022 a été organisé le 2 novembre à Brazzaville. Le ministère de la jeunesse et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) ont invité, à cette occasion, les participants à saisir l'opportunité pour tirer profit des conclusions de ce sommet de Kigali.

La cinquième édition Youth connect Africa s'est tenue du 13 au 15 octobre dans la capitale rwandaise, Kigali, sur le thème « Accélérer les investissements dans la jeunesse : jeunesse résiliente, Afrique résiliente ». L'objectif de ce sommet qui a regroupé plus de 10000 jeunes innovants et dirigeants du monde était d'échanger sur les différents moyens de promouvoir la croissance et l'avancement de la jeunesse du continent africain.

En marge de cette session, les jeunes ont échangé sur les actions en faveur du climat, de la paix, de la sécurité, de l'économie numérique, de l'agriculture et des systèmes alimentaires. A l'issue de la participation de la délégation congolaise, le ministère de la Jeunesse, avec l'appui du Pnud, a organisé un atelier de restitution des conclusions de ce sommet pour faire connaître Youth connect Africa aux jeunes et les édifier sur la mise en œuvre du projet en République du Congo. Youth connect, a expliqué le directeur de cabinet du ministre de la Jeunesse, est un haut lieu du donner et du recevoir afin de susciter la prise des décisions importantes et l'action des jeunes.



Les autorités en avant plan suivant la présentation/Adiac

« Après ces fructueux moments d'échange d'expériences, de débats, de contacts et de convivialités, il vous revient de mettre à profit toutes ces connaissances accumulées pour devenir des grands innovateurs et des modèles. Par votre savoir-faire, vous devez être des dépositaires d'opportunités d'emplois et des messagers de la paix et de la protection de l'environnement afin de rivaliser avec les autres jeunes du continent », a déclaré Charles Makaya dit MacKaill. Le directeur de cabinet du ministre de la jeunesse a assuré que le gouvernement ne ménagera aucun effort pour accom-

pagner toutes les initiatives de jeunes.

Le programme Youth connect est une initiative lancée en 2012 par le gouvernement rwandais et le Pnud. Il vise à connecter les jeunes à diverses opportunités socioéconomiques, civiques et politiques. Aujourd'hui, la politique s'étend au niveau continental avec une trentaine de pays dont le Congo.

Le document d'appui à l'intégration de la jeunesse au développement national, Youth connect Congo, a été signé le 23 juin entre le gouvernement et les systèmes des Nations unies. Le projet vise, selon le représentant

du Pnud, à offrir une réponse holistique aux problèmes auxquels sont confrontés les jeunes et à permettre à ces derniers de participer activement au développement du pays à travers plusieurs canaux.

Il a, entre autres, cité la deuxième édition de Youth challenge dont l'une des équipes Hope's voices s'est retrouvée parmi les trente meilleurs projets au niveau

mondial, et la première édition de Elenge Mwasi connect ayant permis de former 400 jeunes filles de Brazzaville et Kinkala aux métiers du numérique.

« Au regard de la pertinence de ce projet Youth connect, il est important que nous puissions mobiliser avec nous tous les partenaires soucieux de donner un présent et un avenir à la jeunesse, afin de couvrir le gap de financement et assurer la mise en œuvre complète des activités y relatives », a souhaité Dieudonné Kini, le représentant du Pnud.

L'ambition de la plateforme, faut-il le rappeler, est de contribuer au plan continental à l'émergence d'une jeunesse résiliente et engagée qui participe au développement du pays à travers les différentes activités, notamment l'entrepreneuriat, l'innovation, la promotion du civisme, des valeurs citoyennes et la bonne gouvernance aux fins de favoriser son insertion socioéconomique.

James Golden Eloué

CONGO-CHINE

Une prospérité partagée pour un destin commun

Dans le contexte de son 20^e congrès national, le Parti communiste chinois (PCC) vient d'annoncer des nouvelles opportunités pour la construction d'une économie mondiale ouverte qui offre de plus grands avantages au continent africain.

Pour l'Afrique, le 20^e congrès national du PCC a été d'une importance significative en raison des liens historiques qui l'unissent à la Chine, servant de moment d'introspection profonde pour de nombreux pays africains, notamment le Congo qui partage une amitié vieille de plusieurs décennies.

En effet, grâce à la relation gagnant-gagnant tissée entre la Chine et le continent africain au cours de ces dernières années, la République du Congo figure parmi les premières nations de l'Afrique centrale à avoir noué des liens fraternels avec ce pays. A travers ce partenariat, le Congo s'est doté d'infrastructures parmi lesquelles la Route nationale 1 (RN1), le plus grand projet de coopération entre les deux pays, fruit du sommet du Forum sur la coopération sino-africaine.

Outre la RN1 ayant permis de sortir des centaines de milliers de

personnes de l'isolement, d'autres projets d'infrastructures comme les barrages d'Imboulou et de Liouesso, les aéroports de Brazzaville et Pointe-Noire, le complexe sportif de Kintélé et bien d'autres ont également permis au Congo de progresser sur le chemin de la modernité. Toujours dans le cadre du renforcement des liens entre la Chine et l'Afrique, le Congo a été retenu par le gouvernement chinois comme l'un des quatre pays africains pilotes pour monter une coopération en matière de transfert de capacités de production.

Selon le président Xi Jinping, le PCC et la Chine s'engagent désormais vers la modernisation socialiste à l'horizon 2035. Les cinq prochaines années, précise-t-il, seront cruciales pour que les efforts visant à l'édification d'un pays socialiste moderne à tous égards portent leurs fruits en Afrique.

En ce qui concerne la République

du Congo qui a mis en œuvre le Plan national de développement 2022-2026, le dirigeant chinois estime que c'est une bonne occasion pour les deux pays d'intégrer mutuellement des mesures en faveur du développement socio-économique afin de permettre aux peuples chinois et congolais de marcher ensemble vers le développement pour leur bien-être.

Au cours de la dernière décennie, la Chine et l'Afrique ont travaillé aux niveaux multilatéral et bilatéral pour approfondir la coopération entre elles. En termes de commerce, la Chine a dépassé les États-Unis en tant que premier partenaire commercial africain et l'initiative « la Ceinture et la route » ainsi que le développement des infrastructures sont devenus un lien important entre Pékin et l'Union africaine y compris diverses capitales du continent.

Bai Jie pour China Media Group

TOUR DE CADRAGE

Diabes noirs reçus ce vendredi par La Passe

Les Diabes noirs, l'unique représentant congolais encore resté en lice, seront reçus ce vendredi par le club seychellois de La Passe, en match aller du tour de cadrage de la Coupe africaine de la Confédération.

Le tour de cadrage met aux prises les qualifiés du tour précédent de la Coupe de la Confédération aux éliminés de la Ligue des champions. Le vainqueur de la double confrontation jouera la phase de poules de la C2 que les Diabes noirs cherchent à découvrir pour la première fois de leur histoire pour ainsi imiter l'AC Léopards de Dolisie, le Club athlétique renaissance aiglons et l'AS Otohô.

Les Diablotins doivent aborder cette manche avec autant de détermination pour faire un bon résultat qui simplifierait leur équation en vue de leur qualification historique à la phase de poules le 9 novembre au stade Alphonse-Massamba-Débat.

Le premier match du championnat contre l'Interclub (1-0), puis la double confrontation de l'équipe nationale des moins de 23 ans dont l'ossature était composée des joueurs des vainqueurs de la Coupe du Congo, ont permis aux jaunes et noirs de mieux affûter leurs armes pour ne pas passer à côté de l'objectif. Lors du tour précédent, les Diabes noirs avaient éliminé le Club Ferroviario Da Beia du Mozambique. Battus à l'aller (1-2), les Diablotins s'étaient imposés (3-0) à Brazzaville.

Leur prochain adversaire doit chercher la bonne formule pour se pardonner de la cuisante humiliation subie au deuxième tour des préliminaires de la Ligue des champions face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-7 à l'aller puis 1-8 au retour). Notons que ce match a été repoussé à la demande de la Fédération congolaise de football parce que les joueurs des Diabes noirs composaient l'ossature des Diabes rouges U-23 qui ont arraché de haute lutte leur qualification à Radès face à la Tunisie.

Le 2 novembre pour le compte des matches aller, le Tout puissant Mazembé s'est imposé (2-0) devant Royal AM FC. Daring club Motema Pembe est allé chercher la victoire à l'extérieur face à Flambeau du Centre. Rivers united a écrasé Al Nasr (5-0). Royal Léopards et AS Real de Bamako ont fait jeu égal (1-1). Young Africans a fait jeu égal avec le Club africain (0-0). Rail club Kadiogo s'est incliné devant Saint Eloi Lupopo (0-1). Djoliba AC et le FAR ont fait match nul (0-0). ASKO Kara a battu le Club sportif Sfaxien (2-1). Plateau united a dominé AL Akhder (4-1). Primero de Agosto a été tenu en échec (1-1) par Future FC. ASN Nigelec a pris le dessus sur Pyramids FC (1-0). Asec Mimosas a battu SC Gagnoa (2-0). Cape Town City et USM Alger ont fait jeu égal (0-0). Al Ahli Tripoli bat Maruno Gallants (1-0), puis US Monastir prend le meilleur sur RS Berkane (1-0).

J.G.E.